- a) l'interdiction, par certains États, des importations de porcs et de produits canadiens du porc traités au chloremphénicol (maximum de 7 500 \$US); et
- b) la possibilité que l'industrie canadienne de l'aviation soit affectée par une demande américaine d'imposition de droits compensateurs.
- 7. Wald, Harkrader and Ross: ce cabinet d'avocats de Washington a été engagé, au coût de 7 800 \$US, pour effectuer un travail dans le cadre de la préparation du mémoire amicus curiae présenté à la Cour suprême relativement à l'affaire Matsushita contre Zenith.
- 8. <u>Bishop, Lieberman, Cook, Purrell and Reynolds:</u> ce cabinet d'avocats de Washington a été engagé pour effectuer un travail complémentaire dans le cadre de la préparation du mémoire amicus curiae présenté à la Cour suprême relativement à l'affaire de la taxe unitaire de la société d'aluminium Alcan. Les partenaires du cabinet comprennent des démocrates et des républicains.

L'autre grande catégorie de dépenses pour les arrangements contractuels de l'ambassade a touché le domaine des affaires publiques. Là encore, ces contrats n'avaient pas tous la même nature. Certains ont été accordés pour la prestation de services de conseil sur le traitement de questions spécifiques comme la chasse à l'otarie à fourrure. D'autres contrats ont été conclus pour la production de documentaires radiophoniques ou télévisés ou d'imprimés destinés aux États-Unis. Au début de 1984, par exemple, la production et la distribution aux États-Unis de reportages télévisés sur la Conférence ministérielle canado-européenne tenue à Ottawa ont été facilitées par un contrat de ce genre. D'autres services techniques obtenus par le biais de contrats dans ce domaine ont permis la réalisation et l'analyse de sondages de l'opinion publique aux États-Unis. Enfin, plusieurs contrats d'affaires publiques conclus par l'ambassade visaient la prestation de conseils et de compétences sur notre grande stratégie d'affaires publiques aux États-Unis afin de renforcer la visibilité du Canada dans ce pays.

Pendant l'exercice 1983-1984, Gray and Company, l'une des plus grandes firmes de relations publiques de Washington, a été engagée pour les quatre derniers mois de l'exercice, à raison de 10 500 \$US par mois, pour fournir des conseils généraux sur les relations publiques. Pendant le même exercice, la firme a produit et fait diffuser aux États-Unis des reportages télévisés sur la Conférence ministérielle canado-européenne sur les pluies acides.